



Panel des maires, 13 octobre, Bruxelles (Belgique) Compte-rendu

Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM)

Feuille de route de Québec : Ensemble vers un « Nouveau Projet Urbain »

CONTEXTE

Lors du [16^e congrès mondial de l'OVPM](#) (Québec, Canada, septembre 2022), les maires ont exprimé leurs préoccupations concernant les défis auxquels leurs villes sont de plus en plus exposées. Les effets combinés des crises climatiques, économiques et sociales exercent une pression considérable sur les environnements urbains, particulièrement vulnérables dans leurs dimensions historiques et patrimoniales. La vision politique exprimée par les Maires s'appuie sur quatre idées principales :

- Berceaux de nos villes, les secteurs historiques ont forgé leurs identités. En tant qu'entité vivante, la ville historique doit continuellement s'adapter pour rester le fondement du développement futur de l'ensemble de la zone urbaine ;
- Les interventions dans ces secteurs doivent préserver et dynamiser l'ensemble des fonctions qui doivent y cohabiter afin d'en faire des milieux de vie attrayants ;
- Leur évolution dans la modernité doit se faire dans le respect de l'idée que la ville est faite pour habiter et de l'intégrité de leurs patrimoines qui doivent être considérés comme une ressource irremplaçable pour assurer la qualité de vie collective;
- Les gouvernements de proximité doivent créer et maintenir un dialogue permanent avec tous les acteurs concernés par l'aménagement de la ville.

Les villes membres de l'OVPM ont décidé d'agir, ensemble. Elles sont déterminées à élaborer un « Nouveau projet urbain » qui contribuera à l'émergence de nouvelles politiques, stratégies et projets d'aménagements urbains, nourris par une approche patrimoniale du développement durable réconciliant l'urbain, l'humain et l'environnement.

INTRODUCTION

En date du 13 octobre, le Panel des maires réunissait les maires des 22 villes membres de l'OVPM qui participent à la *Feuille de route de Québec*. Il assure la veille politique de la démarche.

Lors de la réunion de Bruxelles du 13 octobre 2023, à laquelle étaient invités les représentants des principales organisations / institutions internationales, les maires ont :

- Souligné les premiers résultats de la *Feuille de route de Québec* ;
- Adopté le « Manifeste » qui redynamise les ambitions politiques poursuivies (voir annexe 2) ;
- Validé l'ensemble de la proposition de révision conceptuelle et stratégique des enjeux qui sont abordés dans le cadre de la *Feuille de route*.



COMPTE-RENDU

Les maires et les élus qui les représentent ont notamment souligné les points suivants :

1. Changement de paradigme et Feuille de route

La réunion du Panel des maires à Bruxelles marque un jalon important dans l'avancée des travaux lancés lors du 16^e Congrès mondial qui s'est tenu à Québec en septembre 2022.

Le Panel des maires a validé le Manifeste, les enjeux révisés et le concept du Symposium de Cordoue. Il s'agit de documents importants qui faciliteront la poursuite des objectifs de la Feuille de route de Québec. Celle-ci représente une opportunité pour les villes membres de l'OVPM de partager de bonnes pratiques et coopérer. Elle contribue à favoriser une solidarité plus grande dans un contexte international devenu sensible et imprévisible et dans lequel les villes du patrimoine mondial vivent de graves problèmes climatiques et géopolitiques, posant aussi dès lors des défis sociaux et économiques.

Le Panel des maires a souligné, via le « Manifeste », la contribution originale et audacieuse des villes du patrimoine mondial qui se développe au travers du processus de la *Feuille de route*. Les fruits de cette nouvelle approche participative et concrète devraient être partagés non seulement à l'ensemble des villes membres de l'OVPM, mais également à toutes les villes du patrimoine mondial. Le succès de la Feuille de route permettra aussi de renforcer l'Organisation, qui a la mission de rassembler l'expertise et les savoir-faire des villes et de les accompagner à travers les changements et bouleversements en cours.

2. Enjeux mondiaux et action locale

Face à l'ampleur des changements en cours, d'autres façons d'agir et de nouvelles pratiques urbaines doivent être envisagées. L'approche recherchée doit à la fois assurer la préservation du patrimoine et répondre aux besoins en matière d'habitat, de nature, d'emploi, de services, de transport, etc., en proposant les outils qui mettront en œuvre des solutions nouvelles, dans une perspective durable et dans le respect de la nature et des usages de la ville. La construction de cette stratégie d'action commune contribuera à rendre les villes patrimoniales dynamiques et résilientes.

La formulation des enjeux auxquels font face les villes membres engagées dans la *Feuille de route* dessine les contours de la contribution originale que les villes de l'OVPM veulent apporter aux changements profonds à venir :

- Adapter les villes aux changements climatiques et en réduire l'impact
- Mettre à profit la capacité des quartiers historiques à se réinventer
- Valoriser les caractéristiques qui fondent l'habitabilité de la ville patrimoniale
- Privilégier les patrimoines comme ressource incontournable du développement durable

L'OVPM s'engage de cette manière en faveur du rôle social du patrimoine ; elle cherche à développer une approche plurielle du patrimoine, à ouvrir le champ de la reconnaissance et de la participation à tous les acteurs locaux. Cette ouverture est, pour le Panel des maires, un signe de modernité revendiquée et assumée.



3. Nouvelle approche et nouveaux partenariats

L'OVPM souhaite développer des partenariats en vue de la mise en œuvre future de son « Nouveau Projet Urbain » pour mieux aborder les enjeux de la préservation du patrimoine et de la transition écologique.

Le Panel des maires insiste sur le fait que le contact établi à Bruxelles avec les organisations / institutions internationales est un point de départ. Il invite les organisations / institutions internationales présentes à suivre le processus de la Feuille de route en 2024, mais aussi à se joindre aux travaux de l'OVPM lors du 17^e Congrès mondial de l'Organisation qui se tiendra en septembre 2024 à Cordoue (Espagne). Ce sera l'occasion d'inventer de nouvelles façons de travailler ensemble, de collaborer, d'échanger, d'ouvrir les discussions, car sans de nouveaux partenariats qui associent concrètement les villes à la production des normes futures, à la coopération internationale et à la diffusion des bonnes pratiques, il sera difficile de relever les défis de ce siècle.

4. De nombreuses thématiques évoquées

Le Panel des maires a mentionné de nombreuses thématiques qui font déjà l'objet de travaux dans le cadre de la Feuille de route ou qui recoupent des situations qui seront abordées dans la perspective du Symposium de Cordoue, parmi lesquelles (pour mémoire) :

- Protéger et optimiser les patrimoines, architectural, paysager et urbain
- Donner accès au patrimoine à l'ensemble de la communauté
- Privilégier la concertation et le dialogue avec tous les acteurs
- Développer l'attractivité des centres-villes anciens
- Rester ouvert sur le monde et accueillir dans la diversité
- Gestion du tourisme de masse
- Combattre les meublés touristiques et la vacance des logements
- Renforcer l'habitabilité pour des villes vivables et vivantes
- Établir des mécanismes pour multiplier l'offre de logements
- Concevoir des stratégies pour multiplier les services aux habitants
- Rendre accessible et apaiser la mobilité
- Réduire les émissions carbone / déminéraliser et verdir l'espace public
- Gérer la transition énergétique
- Préserver la nature en ville et promouvoir la biodiversité
- Penser la durabilité en promouvant la frugalité et la réhabilitation

PROCHAINES ÉTAPES

Les deux premières étapes de la Feuille de route se poursuivront en un cycle continu, permettant à un maximum de villes membres de rejoindre le processus ou de s'y associer.

Les villes participantes apporteront des contributions précieuses en identifiant les diverses thématiques soulevées par leurs situations particulières, et enrichiront le panorama des questions abordées dans le cadre de la Feuille de route.



Le travail collectif, mené dans le cadre de Réseaux collaboratifs dédiés à des thématiques prioritaires, se développera à partir du mois de novembre 2023. Les résultats de ces travaux seront traités dès le printemps 2024 en vue de structurer le Symposium de Cordoue.

Le Secrétariat général établira avant la fin de l'année 2023 des contacts bilatéraux avec les organisations et institutions internationales afin d'identifier les modes de coopérations possibles et d'élaborer les possibilités de participation au Symposium de Cordoue.



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

Villes représentées

Bordeaux, France	Didier Jeanjean	Élu, Adjoint au maire, chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
Bruges, Belgique	Minou Esquenet	Élue, Échevine pour le climat et l'énergie, la politique environnementale, Smart City et la gestion des installations
Bruxelles, Belgique	Philippe Close / Anaïs Maes	Bourgmestre / Échevine de l'urbanisme et du patrimoine
Cidade Velha, Cap-Vert	Nelson Moreira	Maire
Colonia del Sacramento, Uruguay	Walter Debeneddeti	Directeur du site du patrimoine mondial
Cracovie, Pologne	Robert Piaskowski	Représentant plénipotentiaire du maire pour la culture
Dubrovnik, Croatie	Mato Frankovic	Maire
Évora, Portugal	Carlos Pinto de Sá	Maire
Luxembourg, Luxembourg	Shaaf Milani-Nia	Service de l'urbanisme et du développement urbain
Québec, Canada	Bruno Marchand	Maire
Regensburg, Allemagne	Wolfgang Dersch	Élu Représentant de la Mairesse, Chef du service culturel
Strasbourg, France	Suzanne Brolly	Élue, Adjointe à la mairesse, responsable de la ville résiliente, de l'urbanisme et des espaces verts

Villes excusées

Angra do Heroísmo, Portugal	Cordoue, Espagne	Cuenca, Équateur
Marrakech, Maroc	Morelia, Mexique	Puebla, Mexique
Querétaro, Mexique	Split, Croatie	Vilnius, Lituanie
Xochimilco, Mexique		



Organisations/Institutions internationales

Conseil de l'Europe	Ambassadeur Andryi Zayats	Chef du bureau de Bruxelles chargé de la liaison avec l'Union européenne
OCDE	Lamia Kamal-Chaoui	Directrice du Centre de L'OCDE pour l'entrepreneuriat, Les PME, Les Régions et Les Villes
UNESCO	Oriol Freixa Matalonga	Bureau de l'UNESCO à Bruxelles
EuroCities	Dorthe Nielsen	Directrice exécutive d'Eurocities
URBACT	Teofil Oliver GHERCA	Directeur d'URBACT
Europa Nostra + Climate Heritage Network	Sneška Quaedvlieg-Mihailovic	Secrétaire générale d'Europa Nostra et Coprésidente du Climate Heritage Network
ICOMOS-CIVVIH	Paula Cordeiro	Présidente du CIVVIH-ICOMOS

Organisations/Institutions internationales excusées

Cultural Heritage Finance Alliance	Union européenne – DG-EAC	Union européenne - DG-REGIO
Cities Alliance	UNOPS	Our World Heritage

Secrétariat général

OVPM	Mikhaël De Thyse	Secrétaire général
OVPM	Andréanne Charest	Secrétaire générale adjointe



ANNEXE 2 : Manifeste

1. Lors du 16^e Congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) qui s'est tenu à Québec en septembre 2022, nous, les Maires, avons souligné à quel point les effets combinés des crises climatiques, économiques et sociales exercent une pression considérable sur les environnements urbains, particulièrement vulnérables dans leurs dimensions historiques et patrimoniales.
2. Face à l'ampleur des changements en cours, mais aussi des conséquences des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes ou des conflits armés que subissent aussi nos villes, compromettant l'intégrité de leur patrimoine et laissant des cicatrices profondes au sein des communautés, d'autres façons d'agir et de nouvelles pratiques urbaines doivent désormais être envisagées.
3. Nous avons la conviction que la ville est faite avant tout pour habiter, c'est-à-dire y résider, y travailler, s'y sociabiliser, s'y cultiver, faire communauté et s'ouvrir aux autres. La ville, en tant qu'entité vivante et en constante transformation, est porteuse d'un avenir qui doit garantir un cadre de vie de qualité ainsi que la durabilité des sociétés cohésives et inclusives auxquelles nous aspirons.
4. Nous avons dès lors engagé l'OVPM dans un processus novateur, dénommé la « Feuille de route » qui nous permettra de construire collectivement une stratégie d'action commune. Elle consolidera sur le long terme le rôle moteur que peuvent et doivent jouer nos villes dans la recherche de solutions que nous sommes déterminés à mettre en œuvre concrètement, rapidement et efficacement.
5. Notre objectif est d'agir pour créer des villes plus durables, plus résilientes et plus agréables à vivre. À terme, nous voulons que les villes du patrimoine mondial participent à la réduction des émissions de carbone, la préservation de la biodiversité et la création d'environnements urbains sains et pacifiés par la promotion d'une nouvelle génération de projets holistiques et intégrés. Ces projets devront privilégier une utilisation efficace des ressources locales, la rénovation des infrastructures existantes, le maintien de population en place, la réduction de la place de la voiture en ville, la création d'espaces publics attrayants, la promotion de la mixité sociale, la stimulation de l'activité économique, et la revitalisation des zones urbaines existantes.
6. Nous revendiquons dès lors une contribution originale et audacieuse de nos villes permettant de réconcilier concrètement l'humain, l'urbain et l'environnement. Dans cette perspective, le patrimoine, au sens large des acquis matériels et immatériels accumulés à travers l'histoire, est une ressource irremplaçable. Il permet à la ville de se réinventer dans le cadre d'un « développement régénératif », dans une continuité et une logique historique garantes de son identité et de ses potentiels.
7. Convaincus que la conservation du patrimoine, de son intégrité et de son authenticité, est indissociable de notre vision de modernité, nous sommes déterminés à avancer, ensemble, et à appliquer une approche patrimoniale originale aux aménagements urbains à opérer. Les élus des villes de l'OVPM sont attachés à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine et attentifs à l'application des réglementations patrimoniales qui doivent cependant évoluer en raison même des nécessités d'adaptation aux transformations climatiques. La « Feuille de route » nous permettra d'apprendre les uns des autres, de partager nos expériences, et de nous soutenir mutuellement au sein du réseau politique unique que constitue l'OVPM. La mise en œuvre future de projets urbains innovants devra se faire dans le cadre de partenariats renouvelés avec les principaux acteurs internationaux grâce auxquels nos projets pourront atteindre leurs buts et prendre toute leur ampleur.